

Province de Québec
Municipalité de Chartierville

Lundi 5 octobre 2015

1. Ouverture de la séance :

Le maire Jean Bellehumeur ouvre la séance à 19 h 00.

Sont présents : les conseillers Louis Désy, Denis Dion, Vanessa Faucher, Raymond Fournier, Simon Lafrenière et Claude Sévigny. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme est aussi présente.

15-2603

2. Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Simon Lafrenière d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté:

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 8 septembre 2015.
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :
 - *Résolution – programmation révisée TECQ 2014-2018*
 - *Soumission ponceaux - fossés*
 - *Soumission – travaux électrique supplémentaires*
 - *Résolution – Services professionnels Monty Sylvestre*
 - *Résolution – Schéma révisé de couverture de risques en incendie*
 - *Feu clignotant (route 257/St-Paul/Verchères)*
8. Période de questions.
9. Affaires nouvelles.
10. Levée de l'assemblée.

15-2604

3. Adoption du procès-verbal du 8 septembre 2015 :

Il est proposé par Claude Sévigny, appuyé par Raymond Fournier d'adopter le procès-verbal mentionné en titre, tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

15-2605

4. Adoption des revenus & dépenses :

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Louis Désy et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2015, pour un total des dépenses d'une somme de 72 107,33 \$ et un total des revenus d'une somme de 33 461,02 \$.

5. Rapport du Maire :

M. Bellehumeur souligne que la rencontre publique, qui s'est tenue le lundi 21 septembre dernier concernant les explications sur notre réseau d'assainissement des eaux usées, a semblé répondre aux questions qui avaient été posées par un certain nombre de citoyens. À cette même rencontre, M. Bellehumeur a expliqué, par la suite, que lorsque toutes les autres installations septiques non conformes aient été validées par notre inspecteur, M. Richard Martin, un règlement d'emprunt pourrait être adopté par la municipalité pour ceux qui devront refaire ces installations. Dossier à suivre.

Des appels d'offres ont été envoyés pour le changement de ponceaux ainsi que pour la stabilisation des fossés. Un seul soumissionnaire s'est présenté et il reste quelques petits détails à régler concernant la facturation.

Pour ce qui est de l'entretien des chemins, nous étions dans l'attente de la réparation de notre niveleuse ; d'ici une à deux semaines, le responsable

de la niveleuse devrait faire le tour de nos chemins pour la préparation de ceux-ci avant la période hivernale.

6. Rapport des comités ad hoc :

M. Fournier nous mentionne que même si le centre d'interprétation de la mine d'or est maintenant fermé, le sentier reste ouvert, mais il faut prévoir être bien identifié pendant la période de chasse ; ce sentier sera aussi accessible pour la raquette pendant la période hivernale.

M. Dion parle d'une possibilité d'achat d'un camion incendie et une négociation devra se tenir concernant le prix ; ce dossier est à suivre.

Pour ce qui est de l'isolation du sous-sol, le tout devrait se faire d'ici quelques semaines.

Concernant le parc riverain, M. Sévigny mentionne qu'une indication a été installée et que d'autres sont à venir ; il est mentionné que plusieurs personnes ont visité ce site la fin de semaine dernière et Louis Désy parle des deux bancs qui sont installés.

M. Désy parle aussi de sa rencontre avec de nouveaux arrivants.

vite la population à visiter le parc riverain qui peut prendre environ une

7. Informations, correspondance & demandes diverses :

15-2606

Programmation révisée TECQ 2014-2018 :

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Simon Lafrenière que la municipalité de Chartierville atteste, par la présente résolution, que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars 2016. Adopté à l'unanimité.

15-2607

Soumission ponceaux - fossés :

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Louis Désy d'accepter les soumissions présentées par les Excavations Prévost F.G. Inc. aux montants de :

- 34 \$ le mètre linéaire, taxes en sus, pour la stabilisation des fossés sur la route Verchères, et,
- 18 810 \$, taxes en sus, pour le remplacement et l'entretien de ponceaux sur la route Verchères et le chemin St-Paul

Adopté à l'unanimité.

15-2608

Travaux électriques supplémentaires :

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Vanessa Faucher d'accepter la soumission présentée par la compagnie RGE 2007 Inc. au montant de 3 450 \$, taxes en sus, pour le remplacement d'un panneau électrique, de câbles d'alimentation désuets et de l'éclairage d'urgence, tel que décrit sur notre demande de soumission.

15-2609

Monty Sylvestre conseillers juridiques Inc. :

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Louis Désy d'autoriser les représentants de la municipalité à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques Inc., au besoin pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 selon les termes de l'offre de service du 8 septembre 2015 ainsi que le tableau corrigé le 21 septembre 2015.

Résolution – Schéma révisé de couverture de risques en incendie

Cette résolution a été reportée à une réunion ultérieure afin de bien vérifier les changements qui devaient être apportés au schéma concernant notre municipalité.

Feu clignotant (route 257/St-Paul/Verchères) :

La secrétaire-trésorière fait lecture d'une lettre du Ministère des transports donnant suite à notre requête pour l'installation d'un feu clignotant aux intersections mentionnées en titre. Il semble que suite à leur analyse, il ne serait pas approprié d'implanter un tel dispositif de contrôle. M. Bellehumeur écrira une lettre à M. Gilles Bourque, directeur du Ministère des transports.

8. Période de questions :

9. Affaires nouvelles :

10. Levée de la séance :

La séance est levée à 20h05 par Louis Désy sous la résolution 15-2610.

15-2610

Jean Bellehumeur, maire

Maryse Prud'homme, secrétaire-trésorière